

Rapport d'activité

Agence régionale de santé de Normandie

2018

ars
Agence Régionale de Santé
Normandie



Christine Gardel
Directrice Générale

Édito

Indispensable à l'épanouissement et au bien-être, la santé prend une place prépondérante dans nos vies. En Normandie, comme ailleurs, la préoccupation de l'accès à la santé pour tous est un sujet primordial et constitue l'une des priorités de l'Agence.

2018 restera marquée par l'adoption du Projet régional de santé (PRS) de Normandie. Des dynamiques de mobilisation et de coopération inédites se sont nouées au niveau local, avec les élus, les professionnels de santé et nos partenaires, pour réaliser ce PRS et identifier des actions adaptées aux réalités de chaque territoire. De nombreux chantiers ont été engagés, dans le champ de la santé publique, de l'organisation de l'offre de soins ou encore du médico-social. Les occasions de pouvoir porter un regard d'ensemble sur les actions menées dans la région pour développer l'offre de santé ne sont pas si nombreuses. Les quelques faits marquants qui nourrissent ce rapport d'activité ne suffisent pas à résumer la grande variété des missions et des projets portés par l'ARS dans la région, mais ils témoignent, une nouvelle fois, de l'engagement et de l'implication des agents pour contribuer à l'amélioration de la santé des Normands.

2019 sera l'année de l'adaptabilité et de la co-construction, afin de continuer à décliner la politique régionale de santé tout en répondant aux enjeux de transformation du système de santé incarnés par « Ma Santé 2022 ». Parce qu'en matière de santé, il n'existe pas de « remède miracle », je souhaite plus que jamais que cette dynamique collective - initiée et encouragée par le PRS - au profit d'une approche globale de la santé, perdure. Je ne doute pas de notre capacité à tous - nous, acteurs de la santé en Normandie - à penser, dans une logique de partenariat, l'organisation de la santé au niveau des territoires, afin de répondre efficacement aux besoins des Normands.

Sommaire

La santé en Normandie : les chiffres clés	4/7
2018 : Retour en images	8/11

L'ARS s'engage au niveau régional

1

1.1 L'ARS adopte le Projet régional de santé (PRS)	14
1.2 L'ARS arrête le plan Pluriannuel régional de gestion du risque et d'efficacité du système de soins (PPRGDRESS)	15
1.3 L'ARS signe le 3 ^e plan régional santé Environnement	16
1.4 L'ARS déploie son plan régional de réduction du tabagisme	17
1.5 L'ARS accompagne la régionalisation du dispositif de dépistage organisé des cancers	18
1.6 L'ARS soutient la structuration de l'offre régionale d'éducation thérapeutique du patient	19
1.7 L'ARS accompagne les EHPAD en difficulté	20
1.8 L'ARS organise une journée de formation relative à la prévention de la radicalisation	21

L'ARS renforce son action territoriale

2

2.1 L'ARS renforce l'accès territorial aux soins	24
2.2 L'ARS développe l'attractivité des territoires	25
2.3 L'ARS élabore les projets territoriaux de santé mentale	26
2.4 L'ARS encourage l'accès à une médecine innovante	27
2.5 L'ARS encourage les dispositifs de coopération médecins/soignants	28
2.6 L'ARS lance le service sanitaire des étudiants en santé	29
2.7 L'ARS s'engage en faveur de réponses inclusives	30
2.8 L'ARS encourage les dispositifs de consultations dédiées pour les personnes en situation de handicap	31
2.9 L'ARS accompagne les acteurs de la démocratie en santé	32
2.10 L'ARS expérimente le dispositif PAERPA	33
2.11 L'ARS accompagne les collectivités territoriales	34

2018

La santé en Normandie

CHIFFRES CLÉS

L'Agence régionale de santé Normandie

5 Délégations Départementales

394 ETPT (Équivalent temps plein travaillé) au 31/12/2018



172,8 Millions d'€ consacrés aux actions en faveur de la stratégie régionale de Santé (Fonds d'Intervention Régional 2018)

4 447 310 € de budget de fonctionnement (hors masse salariale)

Santé Publique

VEILLE ET SÉCURITÉ SANITAIRE

1532 signaux sanitaires pris en charge par la plateforme de veille et sécurité sanitaire



SANTÉ-ENVIRONNEMENT

19 470 contrôles sanitaires des eaux

10 589 contrôles environnement extérieur (littoral et piscine)

293 inspections sur site (eau potable, habitat et établissements recevant du public), et

132 contrôles sur pièces (amiante, légionelles, déchets de soins, air)



148 enquêtes environnementales suite à déclaration de cas de légionelloses ou d'intoxications (monoxyde de carbone et saturnisme)

106 procédures de lutte contre l'habitat indigne

526 avis sanitaires émis par l'ARS

Santé Publique

PRÉVENTION

300
porteurs d'actions
de **prévention**
460 actions

9
Pôles de Prévention
Compétents en
Addictologie,
mis en place

7
centres gratuits
d'information,
de dépistage et de
diagnostic (CeGGID)
13 antennes

1
structure
de coordination régionale
de **dépistage** organisé
5 antennes
départementales

1
structure
régionale
ressource en
promotion
de la santé

1
structure
régionale
ressource en
santé mentale
(formations suicide...)

32
organismes
porteurs de
programmes
ETP



Offre de Santé

PROFESSIONNELS DE SANTÉ*

3945
médecins
généralistes

4498
médecins
spécialistes

1338
chirurgiens-
dentistes

31644
infirmiers

2864
masseurs-
kinésithérapeutes

3360 et
pharmaciens
libéraux
ou salariés

997
officines

L'OFFRE HOSPITALIÈRE ET MÉDICO-SOCIALE

123 établissements de santé

11 groupements hospitaliers de territoire

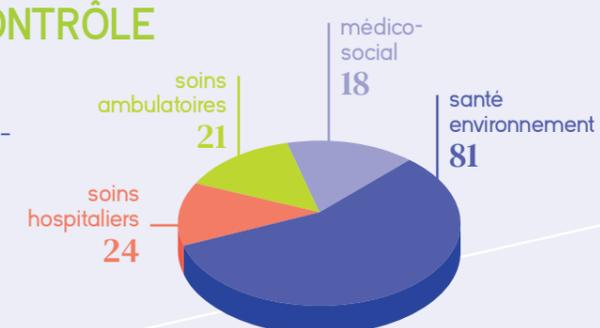
170 services de soins infirmiers à domicile
et services polyvalents d'aide et de soins à domicile pour adultes

23 796 places pour personnes handicapées (enfants et adultes)
dans près de **610 établissements et services**

34 201 places pour personnes âgées dépendantes
dans plus de **350 EHPAD**

INSPECTION ET CONTRÔLE

144 inspections-
contrôles
réalisés



*source AGIT

2018

Retour en IMAGES



1^{er} exercice sanitaire nombreuses victimes
organisé par l'ARS, en coordination avec 3 établissements sanitaires d'Évreux (27).
Cet exercice a simulé l'afflux de 48 victimes.



Plus de 100 professionnels présents pour réfléchir à l'accompagnement des seniors lors du **forum grand âge et autonomie** organisé par l'ARS et la CARSAT Normandie.



Séminaire des chefs.
organisé par l'ARS Normandie et Silver Fourchette, afin de sensibiliser les professionnels des EHPAD sur l'alimentation et la nutrition des seniors.



Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, en visite dans la Manche pour le lancement de la démarche « territoire 100% inclusif ».



Emmanuel MACRON, Président de la République, à la rencontre des professionnels du CHU de Rouen (76) pour dévoiler les grandes lignes de la stratégie nationale pour l'autisme.



Réunion de travail avec les partenaires sur l'expérimentation du dispositif **PAERPA** dans le territoire du Bessin Pré-bocage (14)

L'Agence a organisé les premières assises régionales du **Plan Maladie Neurodégénérative** (PMND) regroupant près de 400 professionnels et 100 usagers



Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, et **Frédérique VIDAL**, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en déplacement à Caen (14) à l'institut de formation en soins infirmiers pour échanger sur la réforme des études de santé.

Première journée régionale e-santé organisée par l'Agence, afin de présenter la stratégie régionale et échanger sur les premiers retours d'expérience.





Le PRS de Normandie obtient un vote favorable

de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie de Normandie (CRSA).



Journée régionale Culture-Santé réunissant les référents culture-santé des établissements et services en santé et les coordinateurs de projets culturels, afin de partager les expériences et impulser de nouvelles initiatives. En 2018 : 79 projets culture santé ont été accompagnés par l'Agence.



L'ARS a signé avec la ville de Caen (14), en présence de ses partenaires, la **charte Romain Jacob** afin d'améliorer l'accès aux soins et à la santé pour toutes et tous.



L'ARS et ses partenaires ont organisé **un colloque** réunissant plus de 500 professionnels **sur la thématique de l'emploi des personnes en situation de handicap**

Engagée dans les actions en faveur d'une société plus inclusive, l'Agence a participé à l'opération **DuoDay** en avril 2018.



En 2018, L'ARS a repensé sa politique d'accueil des **nouveaux arrivants** : livret d'accueil personnalisé, identification d'un « parrain ou marraine » et journée d'accueil chaque trimestre avec rencontre du CODIR.

Les équipes de Santé Environnement mobilisées pour la **4^e journée nationale de la qualité de l'air** à Alençon (61).





L'ARS
s'engage
au niveau
régional

L'ARS

adopte le Projet régional de santé (PRS)

Fruit de plus de 18 mois de travail et de plus d'une centaine de réunions avec nos partenaires, le Projet régional de santé de Normandie a été arrêté le 10 juillet 2018 par la directrice générale de l'Agence.

Construit autour des 8 parcours de santé et de vie prioritaires en Normandie, il représente un cadre général pour agir collectivement, en complémentarité avec les autres politiques publiques afin d'améliorer l'état de santé des Normands.

Il comprend 3 volets :

- Un Cadre d'orientation stratégique (COS) décennal fixant les objectifs stratégiques de l'Agence :
- Un Schéma régional de santé (SRS) quinquennal déclinant en objectifs opérationnels les orientations du COS, en s'appuyant sur les diagnostics territoriaux partagés réalisés par les sept conseils territoriaux de santé (CTS) :
- Un Programme régional quinquennal pour l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS).

Ces documents favorisent la transversalité entre les champs de la prévention, des soins et du médico-social et traduisent une approche globale de la santé.



Les travaux d'élaboration du PRS ont débuté à l'automne 2016 pour une adoption formelle du PRS à l'été 2018. Au total, c'est plus de 100 réunions de concertation qui ont permis de nourrir, au fur et à mesure, le PRS.

Les diagnostics permettant d'élaborer le PRS et de déterminer les objectifs stratégiques, spécifiques et opérationnels qui en découlent, ont été construits grâce à des allers-retours permanents entre l'ARS et les instances de la démocratie en santé, au premier rang desquelles, les Conseils territoriaux de santé, mais également la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) et ses quatre commissions spécialisées. Au sein de l'ARS, la direction de la stratégie a eu la mission de coordonner l'ensemble des travaux d'élaboration :

- Les diagnostics régionaux et territoriaux sur les besoins de santé, l'offre et le recours aux soins,
- L'appui méthodologique aux délégations départementales et aux pilotes des parcours prioritaires,
- La synthèse des contributions, la coordination avec les directions métier, la rédaction, la relecture, l'organisation des événements et de la concertation en lien avec le cabinet,
- Le lien du PRS avec les autres programmes régionaux mis en oeuvre par l'Agence et avec le FIR.

L'ensemble de la direction a été mobilisée pour mener à bien ces travaux.

Équipe de la Direction de la stratégie



CHIFFRES CLÉS

COS :

10 objectifs stratégiques

SRS :

32 objectifs spécifiques,
292 objectifs opérationnels
et **90** indicateurs

PRAPS :

64 objectifs opérationnels
et **47** indicateurs
1 séminaire régional PRS
+ 100
réunions de concertation

L'ARS

arrête le plan Pluriannuel régional de gestion du risque et d'efficacité du système de soins

Le Plan pluriannuel régional de gestion du risque et d'efficacité du système de soins (PPRGDRESS), a été arrêté par la directrice générale de l'ARS après avis de la commission régionale de coordination des actions de l'Agence régionale de santé et de l'Assurance maladie.

Conclu pour une durée de deux ans, il définit les actions concourant à la mise en œuvre du plan national en fonction des particularités territoriales. Il contribue ainsi à améliorer les performances de notre système de santé et à maîtriser l'évolution des dépenses conformément à l'ONDAM (Objectif national de dépenses d'assurance maladie), dans le cadre d'une gestion du risque renforcée et partagée entre l'État et l'Assurance maladie.



Les ambitions de ce plan sont d'assurer une égalité d'accès à des soins de qualité sur l'ensemble du territoire, de renforcer la place de la prévention et de pérenniser l'accès à l'innovation.

Le PPRGDRESS constitue la déclinaison sur 2 ans du Plan d'action régional (PAR) ONDAM d'appui à la transformation du système de santé par l'ARS et l'Assurance maladie. Sa mise en œuvre fait l'objet d'une convention conclue entre l'ARS et le représentant en région des régimes d'Assurance maladie.

Le PPRGDRESS s'inscrit dans les 7 thématiques retenues pour la déclinaison du PAR, dont 6 thématiques communes aux deux réseaux conjointement avec l'Assurance maladie dans le cadre du plan quinquennal d'appui à la transformation 2018/2022.



Véronique LORILLARD

Chargée de mission projets transverse

Anne-Marie LEVILLAN

chargée de mission efficacité (Direction de la stratégie)

CHIFFRES CLÉS

Progression chirurgie ambulatoire 2017/2018 :
+ 15 points

(54,9% en 2017 / 56,4% en 2018 - Source ATIH)

Montant des gains d'achats hospitaliers (programme PHARE) :

résultat à **28 M€**
avec une cible à
15,9 M€

(Source DGOS)

Évolution des dépenses de médicaments de la liste en sus :

résultat à **+ 1,9 %**
avec une cible à
+ 4,4 %

(Source ATIH)

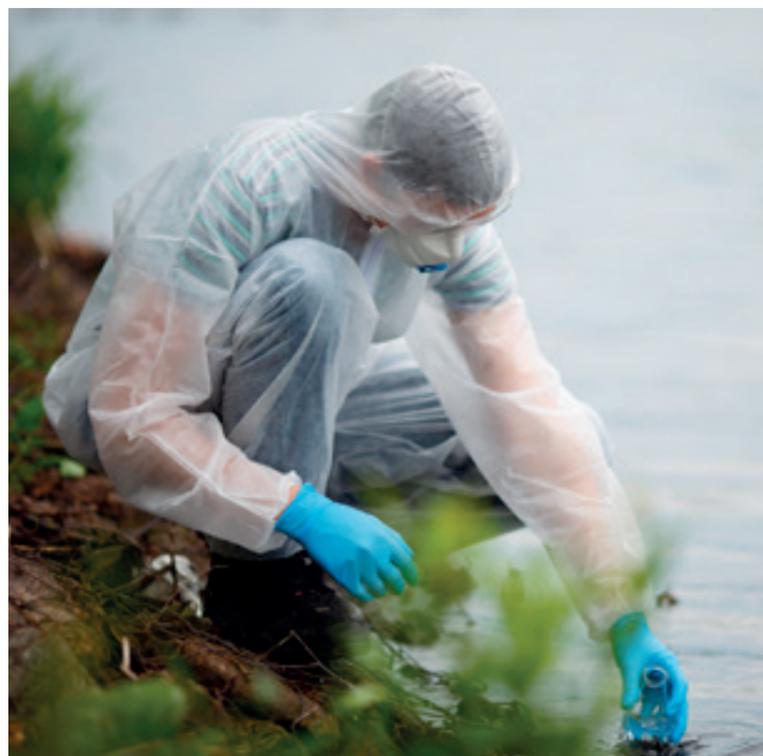
L'ARS

signe le 3^e plan régional santé Environnement

La qualité de l'environnement est un déterminant majeur de la santé. Le champ d'intervention de l'ARS en santé environnementale s'organise autour des enjeux de prévention et gestion des risques pour la santé des populations liés à l'environnement (eau, habitat et espaces clos, environnement extérieur) mais aussi de promotion d'environnements favorables à la santé.

L'année 2018 aura été marquée par la signature, avec la Préfecture de région et la Région, du 3^e Plan régional santé environnement (PRSE3) 2017/2021.

Il fixe des orientations visant à réduire les impacts des facteurs environnementaux sur la santé et à promouvoir les dynamiques locales pour un environnement favorable à la santé de tous.



De nombreux partenaires et représentants d'usagers ont contribué à son élaboration. Ce travail a permis d'aboutir à un plan qui se veut opérationnel et plus près des territoires.

La volonté commune des pilotes du PRSE3 est d'accompagner les acteurs et collectivités locales dans la mise en œuvre d'actions en faisant converger les priorités de santé et de préservation de l'environnement.

Depuis la signature du plan, de nombreuses réalisations concrètes sont à souligner : ateliers d'échanges associant les acteurs développement durable et promotion de la santé en 2018, journées techniques sur l'air intérieur et le radon avec les collectivités, réunion de sensibilisation sur les plans de gestion de sécurité sanitaire des eaux, information et formations à la lutte contre les espèces à enjeu sanitaire, etc.

Nous avons aussi travaillé à l'élaboration d'outils qui seront disponibles prochainement : guide pour un diagnostic local en santé environnement, plaidoyer destiné aux élus, plaquette d'information sur les sites et sols pollués.

Le site internet www.normandie.prse.fr et sa newsletter permettent de regrouper et informer sur les actions et initiatives.



Nathalie LUCAS
Coordinatrice de la mission transversale en prévention promotion de la santé
(Direction de la santé Publique)

CHIFFRES CLÉS

293
inspections sur site
(eau, habitat, etc.)

19 470
prélèvements effectués
pour les eaux destinées
à la consommation

148 enquêtes
environnementales

526 avis sanitaires
émis par l'ARS

L'ARS

déploie son plan régional de réduction du tabagisme

Le tabac, responsable de 15 % des décès en Normandie, représente la 1^{ère} cause de mortalité pour la région et la 1^{ère} cause de mortalité évitable. En 2018, 1,3 M€ alloués au titre du fonds tabac ont permis de :

- Financer la mise en place d'un dispositif d'appui pour la mise en œuvre du plan régional de réduction du tabagisme à hauteur de 200 000 €. Porté par Promotion Santé Normandie, la priorité du plan concerne le déploiement des lieux de santé sans tabac.
- Lancer un appel à projet pour le déploiement de programmes de prévention, avec un soutien financier à hauteur de 650 000 €. En 2018, l'accent a été mis sur le développement de programmes probants (programmes qui fonctionnent en santé publique après avoir eu une évaluation scientifique sur l'efficacité, l'efficience de l'action et sa transférabilité).
- Déployer un soutien financier de 450 000 € pour permettre le développement d'actions de prévention et d'aide à l'arrêt du tabac, en mobilisant les services de prévention en addictologie qui animent les Pôles de Prévention Compétents en Addictologie (PPCA).

Toutes ces actions permettent de faire avancer la lutte contre le tabagisme en Normandie, construite avec les acteurs de terrain et formalisée avec la déclinaison régionale du Plan national de lutte contre le tabac (PNLT) 2018-2022 (à retrouver sur le site internet de l'ARS).



Les pôles de prévention compétents en addictologie sont une véritable instance d'animation des partenariats entre les acteurs locaux de la prévention en addictologie. Ils favorisent le développement des compétences, permettent de créer une « labélisation des bonnes pratiques » et garantissent la cohérence des interventions dans les territoires. Prévu par le Projet régional de santé, le déploiement de 9 PPCA a été initié en 2018 (5 PPCA opérationnels) et finalisé en 2019 : un dans chaque territoire de démocratie sanitaire, un à Lisieux et un autre à Elbeuf. Ils sont portés par des structures compétentes en prévention et en ingénierie de projet ayant un service de prévention, un Centre de Soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ainsi que des Consultations jeunes consommateurs.



Pour plus de visibilité, un site Internet sur les Dispositifs d'appui en addictologie (DAPA) porté par Promotion Santé Normandie est en cours de déploiement. Toutes les informations régionales y seront recensées !

Anne-Charlotte LEJEUNE
Chargée de mission 'pratiques addictives' au sein Pôle Prévention et Promotion de la Santé (Direction de la Santé Publique)



CHIFFRES CLÉS

1,3 M€
investis au titre du fonds tabac

9
pôles de prévention
compétents en addictologie

13 944
c'est le nombre de Normands
inscrits au Mo(ils) sans tabac 2018,
soit une de progression de

55,6 %
en région par rapport à 2017

L'ARS

accompagne la régionalisation du dispositif de dépistage organisé des cancers

Malgré les progrès médicaux et l'engagement des professionnels de santé, des personnes malades et des associations, les cancers restent les 1^{ères} causes de mortalité. En 2018, l'ARS a accompagné la mise en place du projet de centre régional de coordination des dépistages organisés des cancers, porté par Normandie Dépistage, qui doit permettre l'harmonisation et la mutualisation des pratiques afin d'améliorer le service proposé à la population et aux professionnels. Les antennes départementales continueront d'assurer les tâches médicales inhérentes aux dépistages et les missions resteront inchangées :

- Dépistage organisé du cancer du sein
- Dépistage organisé du cancer colorectal
- Mise en place du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus au cours de l'année 2019, conformément au 3^e Plan Cancer.



L'évaluation nationale des programmes de dépistage organisé a montré que des efforts restent à faire afin de favoriser la participation à ces programmes et de permettre aux personnes les plus fragiles socialement d'en bénéficier. La nouvelle structure régionale va également permettre l'harmonisation des pratiques en terme de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé afin de mener des actions de proximité en ciblant les territoires où les taux de participation sont particulièrement faibles.



Emmanuelle EVREUX
chargée de mission prévention
(Direction de la santé Publique)

CHIFFRES CLÉS

Le mammobile sillonne le département de l'Orne depuis **27 ans**

56,6 %
taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein en Normandie en 2016-2017

1 009 247
personnes concernées par le dépistage du cancer colorectal, avec un taux de participation de **36 %**
(soit 325 758 personnes qui ont réalisé le test de dépistage)

L'ARS

soutient la structuration de l'offre régionale d'éducation thérapeutique du patient

L'association PlaNETH Patient a vu le jour fin 2018 pour franchir une nouvelle étape dans le développement de l'Éducation thérapeutique du patient (ETP) en Normandie.

Elle réunit les quatre associations historiquement investies sur l'ETP dans la région : Asthme 76, l'Espace régional d'éducation thérapeutique de Basse-Normandie (ERET), la Maison régionale du Diabète (MaReDia) et le Réseau obésité diabète du Centre Manche (ROD). Cette nouvelle association sera chargée, dès janvier 2019, de la coordination régionale de l'ETP au plus près des patients.



Plus concrètement, il s'agira de :

- Mettre à disposition des professionnels de santé des ressources en ETP : programmes, outils d'animation, de suivis et d'évaluation,
- Offrir un cadre pour l'implication des patients dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'ETP,
- Organiser la couverture régionale pour les territoires déficitaires et les pathologies prioritaires (diabète, maladies cardiovasculaires et traitements anticoagulants, cancer, obésité et maladies respiratoires),
- Favoriser le développement de programmes pluripathologies,
- Participer à des travaux de recherche en éducation thérapeutique et accompagner des stagiaires.



Notre objectif est de conforter l'offre d'ETP historiquement développée par les centres hospitaliers et de réussir le développement de l'ETP en ville, au plus près des patients. Pour garantir la participation de tous les acteurs de chacun des territoires, y compris les patients eux-mêmes, nous avons soutenu la création d'une coordination régionale et territoriale, à l'échelle de la nouvelle Normandie, pour rendre accessible l'ETP à un nombre plus important de patients.



L'association PlaNETH patient en sera le support. Elle facilitera la pratique de l'ETP par les professionnels locaux, en apportant une aide précieuse en termes de ressources documentaires, administratives et logistiques. Elle pourra proposer des programmes ETP « clé en main » pour soulager les acteurs de l'aspect administratif jugé souvent assez lourd, surtout pour des professionnels libéraux.

Claire LOUDIYI
Cheffe de projet éducation thérapeutique du patient
(Direction de la santé publique)

CHIFFRES CLÉS

173
programmes ETP autorisés par l'ARS

89 %
des programmes sont mis en place par les hôpitaux

19 000
patients pris en charge en ETP dont près de **12 000**
nouveaux patients

Les pathologies les plus représentées sont par ordre décroissant :

Pathologies	Nombre de programmes
diabète	38
cardiovasculaires	27
neurologiques	15
pulmonaires	14
cancers	11

L'ARS

accompagne les EHPAD en difficulté



Afin de répondre au défi du grand âge, l'ARS Normandie, conjointement avec les Conseils départementaux, a déployé un plan régional d'accompagnement des EHPAD autour de 5 axes :

- 1 - Repérage et soutien des établissements en difficulté,
- 2 - Amélioration de la qualité de vie au travail,
- 3 - Développement de programmes de formation,
- 4 - Formation et attractivité du métier d'aide-soignant,
- 5 - Amélioration de la couverture médicale en EHPAD.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans les orientations du Projet régional de santé (PRS) 2018-2023, qui accorde une attention particulière aux enjeux du vieillissement de la population normande.



L'ARS Normandie, après analyse des besoins des EHPAD met en place diverses formes d'accompagnement destinées à soutenir les établissements dans leur fonctionnement : formations, sensibilisation et appels à projets.

Sur le volet financier, l'ARS s'est assurée, en collaboration avec les Conseils départementaux, qu'aucun établissement ne verrait ses recettes diminuer du fait du modèle de convergence tarifaire soins et dépendance.



L'Agence a également souhaité accélérer le processus de convergence positive sur le soin en attribuant des crédits permettant aux EHPAD d'augmenter leurs personnels soignants. 43 EHPAD ont été soutenus dans ce cadre.

Concernant les établissements présentant une situation financière dégradée, des financements complémentaires ont été attribués dans le cadre de plans de retour à l'équilibre afin de ne pas dégrader la trésorerie des établissements et de soutenir des démarches d'amélioration de la performance.

Jean-Christian DURET
Responsable du pôle allocation (Direction de l'autonomie)

CHIFFRES CLÉS

Plus de **350**
EHPAD en Normandie

8 300 000 €
ont été investis en 2018
par l'ARS Normandie
dans le plan régional
d'accompagnement

180
EHPAD soutenus
financièrement dans
le cadre du plan régional
d'accompagnement en 2018

L'ARS

organise une journée de formation relative à la prévention de la radicalisation

Mercredi 30 mai 2018 et pour la 2^{ème} année consécutive, l'ARS de Normandie organisait une session de formation annuelle autour de « la prévention et de la prise en charge des personnes en voie de radicalisation ou radicalisées » à la Faculté de Rouen.

Ces journées annuelles visent à impulser une dynamique de réseau inter-professionnel. Sans se vouloir exhaustif sur les domaines experts, l'objectif poursuivi par l'Agence est davantage de fluidifier la circulation de l'information en tenant compte des contraintes et du secret professionnel induits par les différents corps de métier intervenant dans le champ de la radicalisation (professionnels de santé, justice, sécurité...).



Cette 2^{ème} session a été marquée par la qualité des interventions et l'engagement des professionnels présents dans la salle et au sein des tables rondes. La culture partagée insufflée entre les participants et experts régionaux intervenant les a encouragés à s'investir dans la construction d'outils afin de mieux répondre à la problématique.

Plusieurs groupes de travail ont émergé permettant notamment le développement d'outils et de procédures interprofessionnels pour mieux répondre collectivement à la problématique. Enfin, l'intérêt suscité par la journée a entraîné la création d'un DU à l'université de Rouen.

La session 2019 s'ouvrira sur le lien social et sanitaire au regard de l'actualité du sujet et permettra de consolider le réseau. Elle se déroulera à Caen à l'amphithéâtre du musée des Beaux-Arts le 26 septembre prochain.



Véronique BEAUSSILLON
Chargée de mission radicalisation

CHIFFRE CLÉ — **250** participants à la journée régionale 2018



L'ARS
renforce
son action
territoriale

L'ARS

renforce l'accès territorial aux soins

Après un long travail de concertation, la directrice générale de l'Agence a arrêté, en juillet 2018, le nouveau cahier des charges de la Permanences des soins ambulatoires (PDSA). Il prévoit notamment d'étendre le dispositif de régulation médicale téléphonique (116-117) le samedi matin, à compter du 1^{er} janvier 2019. D'autres nouveautés sont également déployées comme :

- une harmonisation des rémunérations des médecins volontaires sur l'ensemble des départements normands,
- la création d'une instance collégiale régionale chargée d'évaluer et de revoir régulièrement les modalités du cahier des charges,
- la mise en place du dispositif de formation des médecins à la régulation.

En parallèle, dans la continuité des engagements de la charte PSLA signée en 2017, l'Agence a poursuivi son accompagnement pour la mise en place de Pôle de santé libéraux ambulatoires (PSLA). Les PSLA permettent à des médecins et autres professionnels de santé libéraux qui partagent un projet médical commun, d'avoir un exercice coordonné et regroupé. Ce mode d'exercice, largement plébiscité par les jeunes professionnels, contribue à maintenir et consolider l'accès à des soins ambulatoires en proximité sur les territoires fragilisés. En 2018, 16 PSLA ont ouvert en Normandie.

ZOOM SUR

Le Guichet unique de l'Eure

L'Agence a inauguré en octobre 2018 le guichet unique d'information et d'orientation des professionnels de santé de l'Eure. Les médecins peuvent désormais réaliser, en un seul rendez-vous, toutes les démarches administratives pour leur installation en exercice libéral. Cet accueil unique est parmi les premiers opérationnels en France et le premier en Normandie.



La mise en place de guichets uniques d'information et d'orientation des professionnels de santé fait partie des mesures phares du plan pour renforcer l'accès territorial aux soins.



Ce dispositif contribue sans nul doute au renforcement de l'attractivité du département, et nous pourrions nous appuyer sur cette première expérience afin de proposer, dans chaque territoire de la Région, des modalités d'accueil et d'information adaptées.

Christine GARDEL
Directrice générale de l'ARS Normandie

et Luc POULALION
Directeur délégué Départemental de l'Eure
lors de l'inauguration du guichet unique



CHIFFRES CLÉS

79
PSLA/MSP en Normandie

268
Médecins installés
grâce au dispositif d'aides
à l'installation et au maintien
dans les territoires prioritaires

51
secteurs de PDSA

L'ARS

développe l'attractivité des territoires



Afin d'encourager l'installation des médecins sur le territoire, l'ARS contribue au financement de postes d'Assistants spécialistes régionaux (ASR). Les postes d'ASR sont proposés à de jeunes docteurs en médecine qui ont le plus souvent effectué leur internat dans la région. Le statut d'ASR permet au jeune médecin, sur une durée de 2 ans, d'une part de compléter sa formation pour acquérir des compétences supplémentaires, et d'autre part de renforcer les équipes médicales des établissements. Dans cet esprit, les ASR partagent leur temps entre un centre hospitalier universitaire et un centre hospitalier général.

L'Agence a également poursuivi son soutien à la formation de maître de stage auprès des médecins généralistes, l'installation étant souvent étroitement corrélée avec le lieu d'exécution des stages d'internat.



Aujourd'hui les universités développent les terrains de stages pour que les étudiants en médecine, au cours de leur formation universitaire, puissent effectuer trois stages auprès des professionnels de santé agréés maîtres de stage des universités (MSU).

La Normandie offrira prochainement à chacun des étudiants cette possibilité !

Pour ce faire, il est impératif que les centres de santé et les médecins libéraux se proposent pour être agréés en tant que maîtres de stage. Aujourd'hui les départements de médecine générale des universités enrichissent le vivier de professionnels maîtres de stage.

L'objectif devrait être atteint à l'horizon 2020 !



Jèsahelle ALIX
Responsable du pôle Professionnels
(Direction de l'appui à la performance)

CHIFFRES CLÉS

71
postes d'ASR financés par l'ARS
en 2018 (3,8 M€)

75 %
des ASR s'installent en région
Normandie à l'issue de 2 ans

224
internes en stage en cabinet
libéral à chaque semestre

715
médecins généralistes
de premier recours maîtres
de stage

L'ARS

élabore les projets territoriaux de santé mentale

La loi de modernisation du système de santé prévoit la réorganisation de la santé mentale au niveau d'un territoire à travers le Projet territorial de santé mentale (PTSM).

Construit sur la base d'un diagnostic territorial partagé, il a pour objet l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.

En 2018, l'Agence a piloté le déploiement de la démarche au sein des territoires, qui se poursuivra en 2019.



CHIFFRES CLÉS

7 territoires de santé mentale en Normandie



7 territoires de santé mentale ont été identifiés en Normandie : les départements de l'Eure, du Calvados, de la Manche, de l'Orne, le territoire de démocratie sanitaire de Dieppe et les territoires de démocratie sanitaire de Rouen-Elbeuf et du Havre.

Afin de lancer simultanément la démarche dans l'ensemble des territoires, un comité de pilotage « parcours psychiatrie et santé mentale » a été installé dans chaque territoire. Ce comité repose sur un co-pilotage regroupant au minimum des acteurs du sanitaire (psychiatrie), du social (secteur précarité, addiction...), du médico-social (handicap), des représentants de la médecine libérale (représentant exercice coordonné, PTA, représentant URML...) et des bailleurs sociaux. Les copilotes, désignés par les territoires avec validation par les Conseils territoriaux de santé (CTS), se sont vus remettre une lettre de mission de l'ARS afin de légitimer leurs actions.

Une attention particulière a été portée en direction des dispositifs de coordination déjà existants afin de les intégrer dans le COPIL (pilotes MAIA, coordonnateurs des PTA, intervenants pivots autisme, etc.).

Par la suite, en dehors du département de l'Orne qui a démarré la démarche très en amont, chaque territoire a organisé des groupes de travail, en tenant compte de chaque type de population : enfants et adolescents, adultes et personnes âgées.

L'ARS a financé le cabinet « Regard santé » afin de bénéficier d'un appui méthodologique régional pour l'écriture des Projets territoriaux de santé mentale (PTSM).



Dr Céline BONNEFOY
Cheffe de projet santé mentale

L'ARS

encourage l'accès à une médecine innovante



CHIFFRES CLÉS

1 374 863 €
investis pour soutenir les projets de télémédecine en 2018

En 2018, plus de **2 600** actes de télémédecine ont été réalisés en Normandie

44
EHPAD accompagnés en 2018 par l'ARS

ZOOM SUR

L'expérimentation de téléconsultations sur le territoire de Saint-Georges de-Rouelley (50)

L'ARS a accompagné l'expérimentation de ce projet consistant à offrir aux patients, l'accès à un médecin du territoire par le biais d'actes de téléconsultations, en présence d'infirmiers libéraux volontaires du secteur.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'organisation et de coopération sanitaire territoriale innovante, il vise à éviter les ruptures de prises en charges, participe à l'efficacité du système de santé, notamment par la diminution des recours aux services des urgences et des hospitalisations inopportunes.

Soucieuse d'adapter l'offre de santé aux enjeux des territoires, l'ARS a accompagné de nombreux projets d'organisation innovants dans les territoires isolés, pour faciliter l'accès de la population à des consultations médicales.

L'année 2019 s'annonce également prometteuse, avec la signature d'une charte régionale sur la télémédecine destinée à encadrer les pratiques et le lancement d'un appel à projets sur le « déploiement des usages de télémédecine en région Normandie ».



En 2018, 44 nouveaux EHPAD ont été accompagnés par l'ARS dans le cadre de l'Appel à projet lancé en 2017, ce qui porte à environ 110 le nombre d'EHPAD équipés à ce jour en Normandie. Au regard des perspectives d'évolution (notamment du cadre réglementaire avec l'entrée de la télémédecine dans le droit commun), l'Appel à projet 2019 renforcera le déploiement de la télémédecine dans le médico-social en y incluant le handicap, ainsi que dans le 1^{er} et 2nd recours (médecine générale et médecine de spécialité). Cela permettra de développer le maillage territorial tout en s'inscrivant dans une logique de gradation des soins.



Gilles CHAMBERLAND
et Maxime OGIER
Chargés de mission SI-Télémédecine
(Direction de l'appui à la performance)

L'ARS

encourage les dispositifs de coopération médecins/soignants

L'innovation n'est pas uniquement technologique. Elle concerne également les parcours patients et les organisations de soins, afin d'améliorer l'état de santé des populations et optimiser le temps médical. L'ARS soutient et valorise les innovations telles que : le développement des protocoles de coopération (25 autorisés en Normandie), ils permettent, sous la responsabilité d'un médecin, la réalisation d'actes dérogatoires par des professionnels paramédicaux en structure sanitaire (médecin-infirmier.e, médecin-manipulateur en électroradiologie médicale, médecin-orthoptiste...), en structure médico-sociale (grâce à la télémédecine), en pôle de santé libéral ambulatoire ou en exercice libéral (médecin-infirmier.e).

De plus, l'ARS a soutenu l'agrément de l'Université Santé Caen-Rouen en 2018, afin d'ouvrir une formation universitaire relative au diplôme d'État d'Infirmier de pratique avancée (IPA) de grade Master II. D'une capacité d'accueil de 18 étudiants (1^{ère} promotion), elle permettra de former ces infirmiers en deux ans sur les filières « pathologies chroniques stabilisées », « oncologie-hématologie ». Une demande d'agrément pour la filière « psychiatrie-santé mentale » est en cours en 2019.



L'intérêt de ces innovations est de remettre la personne prise en charge au centre du système de santé, afin qu'elle bénéficie de parcours patient fluidifié, coordonné... par des équipes pluri professionnelles médico-soignantes.

Geneviève DELACOURT
Conseillère technique régionale en soins
(Direction de l'appui à la performance)

CHIFFRES CLÉS

—
25
protocoles de coopérations
autorisés en Normandie

18
étudiants Infirmiers
en Pratique Avancée

27
équipes ASALEE



L'ARS

lance le service sanitaire des étudiants en santé

Destiné à familiariser les étudiants en santé aux enjeux de prévention primaire, l'ARS s'est engagée dès le mois de mai 2018 dans la structuration du service sanitaire. Après la mise en place des instances de gouvernance (comités régional stratégique et régional partenarial) et des instances opérationnelles (groupes de travail formation, lieux d'accueil) les différents partenaires ont travaillé sur le déploiement du dispositif :

- les instituts de formation et Promotion Santé Normandie ont élaboré les contenus communs de formation,
- l'Agence a recensé les structures d'accueil,
- Promotion Santé Normandie a formé les référents pédagogiques des organismes
- Les coordinateurs de territoire de promotion de la santé ont accompagné les référents de proximité.

Le service sanitaire répond à cinq objectifs structurants :

- 1 - Initier les étudiants en santé aux enjeux de la prévention-promotion de la santé
- 2 - Mener des actions concrètes de prévention-promotion de la santé
- 3 - Favoriser l'inter professionnalité des étudiants en santé
- 4 - Intégrer la prévention-promotion de la santé aux pratiques des professionnels de santé
- 5 - Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé



L'objectif du service sanitaire est d'initier les étudiants en santé (2^e année infirmiers, 3^e médecins, 5^e pharmaciens, 2^e masseur-kiné, 3^e sages-femmes) aux enjeux de la prévention primaire pour qu'ils l'intègrent dans leurs futures pratiques professionnelles. Après avoir été formés aux principes et fondamentaux de la prévention-promotion de la santé, encadrés par des référents de proximité des lieux d'accueil, les groupes interprofessionnels d'étudiants ont pu réaliser des actions de promotion de la santé auprès de jeunes, des personnes en situation de perte d'autonomie ou en situation de précarité sociale sur des thématiques prioritaires telles que la nutrition,

les addictions, la santé sexuelle et les compétences psychosociales. Grâce à ce dispositif, les étudiants ont apprécié travailler en inter-professionnalité, la démarche projet de promotion de la santé, et ont rencontré les professionnels et les usagers du milieu médico-social, associatif...



Corinne DEFRANCE
Conseillère pédagogique régionale
(Direction de l'appui à la performance)
et **Dr Carole PORNE**
Médecin inspecteur de santé publique
(Direction de la santé publique)

CHIFFRES CLÉS

—
2 179
étudiants ont participé
au service sanitaire en 2018

529
structures se sont portées
volontaires pour accueillir
les étudiants de santé
en mars 2019



L'ARS

s'engage en faveur de réponses inclusives



La France a un certain retard dans l'inclusion. Six unités d'enseignement élémentaire en milieu ordinaire pour enfants atteints d'autisme en France, c'est peu mais on se réjouit que l'une d'elle s'ancre ici. Nous allons mettre les moyens pour développer les projets. Accueillir les enfants dans un milieu classique, c'est éviter le sur-handicap.

Élise NOGUERA

Directrice Générale Adjointe de l'ARS Normandie

La Normandie fait partie des 5 régions à avoir ouvert une unité d'enseignement élémentaire en milieu ordinaire pour enfants avec trouble du spectre de l'autisme. Les enfants, âgés de 6 à 11 ans, sont accompagnés par un enseignant spécialisé aidé d'un assistant de vie scolaire et deux professionnels médico-sociaux (un éducateur spécialisé et un accompagnant éducatif et social).

Sur la base de l'expérience de ces cinq premières unités d'enseignement, le dispositif devrait s'étendre sur l'ensemble du territoire français dès 2019, pour atteindre 45 unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) à horizon 2022.

Ces UEEA viennent compléter les 7 unités d'enseignement en maternelle ouvertes depuis 2014 en Normandie et traduisent l'ambition partagée par l'ARS et l'Éducation nationale de promouvoir l'école inclusive pour tous les enfants en situation de handicap (notamment les enfants avec autisme).

Parallèlement, dans le cadre du lancement de la démarche « Territoire 100% inclusif », l'Agence a signé en novembre 2018, en présence de Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée des Personnes Handicapées, un protocole de coopération avec le Conseil départemental de la Manche et l'Éducation nationale sur les parcours de vie et de santé des personnes en situation de handicap. Dans la continuité, six groupes de travail ont été mis en place. Ils devront proposer des actions concrètes pour la mise en œuvre d'une société inclusive sur le département.

CHIFFRES CLÉS

10
enfants atteints de trouble
du spectre de l'autisme
scolarisés en milieu ordinaire

1
département impliqué dans
la démarche 100% inclusif
(Manche)

Le **2^{ème}** de France

L'ARS

encourage les dispositifs de consultations dédiées pour les personnes en situation de handicap

L'accès à la santé des personnes en situation de handicap est un objectif prioritaire porté par l'ARS qui s'articule autour de plusieurs items :

- la sensibilisation et la formation des professionnels de santé aux spécificités des handicaps,
- l'accès à la prévention et à la promotion de la santé,
- l'accès aux soins somatiques courants non liés au handicap,
- l'accès aux soins bucco-dentaires, de la prévention aux soins les plus complexes,
- la coordination des parcours à l'hôpital en articulation avec le secteur ambulatoire.

Afin de poursuivre la dynamique lancée en 2016-2017, l'ARS a lancé un appel à candidatures en vue de sélectionner de nouveaux dispositifs de consultations dédiées pour les personnes en situation de handicap dans l'objectif d'améliorer l'offre régionale existante. L'accompagnement de l'Agence est destiné à financer du personnel médical et non médical pour organiser ces consultations (aide au démarrage) ou à compenser le surcoût dû à l'allongement du temps de consultations, aux personnels nécessaires et au temps de coordination.



CHIFFRES CLÉS

4
dispositifs de consultations
dédiées soutenus
par l'ARS en 2018

400 000 €
dédiés au soutien
de ce dispositif



La structuration de l'offre de soins bucco-dentaire à l'attention des personnes en situation de handicap est une priorité de l'Agence. Les dispositifs de consultations dédiés rencontrent un vif succès. En Normandie, grâce à l'implication des Conseils de l'Ordre et de l'URPS des chirurgiens-dentistes, les dispositifs se déploient progressivement avec le soutien de l'ARS en ajustant les projets au regard des promoteurs du territoire.



Des fauteuils dentaires implantés en établissement médico-sociaux et dispositifs mobiles viennent en complément des consultations dédiées.

Dr Emmanuelle ODINET-RAULIN
Responsable du pôle évaluation des prestations médico-sociales
(Direction de l'autonomie)

L'ARS

accompagne les acteurs de la démocratie en santé

Chaque usager doit pouvoir s'exprimer, être entendu et être partie prenante de la qualité du système de santé. Cette ambition, c'est l'objectif stratégique n°4 porté par le Projet régional de santé (PRS) normand.

L'accroissement de la participation des usagers au système de santé passe, entre autres, par la formation de leurs représentants au sein des différentes instances ou entités dans lesquelles ils siègent (instances de démocratie en santé, établissements de santé, établissements et services médicosociaux).

C'est pourquoi, en lien étroit avec la Commission régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), l'ARS a soutenu le déploiement de journées de « formation-action » des membres des Conseils territoriaux de santé (CTS) normands, au sein desquels siègent de nombreux représentants des usagers.

L'ARS, en lien avec la CRSA, a également publié un appel à projets « Démocratie en santé », apportant ainsi son soutien à des actions visant à renforcer, au plus près du territoire, le recueil des besoins et des attentes des citoyens à travers des démarches participatives.

L'appel à candidatures relatif au label « Droits des usages du système de santé », véritable outil d'animation territoriale de la démocratie en santé permettant de repérer et de valoriser des expériences innovantes pour les droits des usagers, a également rencontré un fort succès.



Il n'est plus à démontrer que la participation des usagers du système de santé est un levier incontournable pour améliorer le parcours de vie et de santé des personnes. Représentant d'usager au sein de plusieurs instances, j'ai beaucoup apprécié le séminaire de « formation-action » dont nous avons pu bénéficier en tant que membre du conseil territorial de santé du Calvados. Au sein de cette instance, la prise de parole des usagers est en effet loin d'être aisée, notamment lors des assemblées plénières. Cette initiative, visant à nous réunir afin de simuler concrètement le déploiement d'une action de santé publique sur un territoire donné, a permis à chacun d'apprendre à mieux se connaître. La richesse et la complémentarité des savoirs dont chacun dispose n'est plus à démontrer. Le bilan réalisé a été très positif et des souhaits de conférences complémentaires ont été émis.



Au-delà des CTS, je sais pouvoir compter sur la CRSA et le soutien de l'ARS pour renforcer et diversifier l'offre de formation à l'attention des usagers et de leurs représentants en Normandie.

Jean-Marc DUJARDIN

représentant des usagers membre du Conseil territorial du Calvados



CHIFFRES CLÉS

27

réunions organisées dans le cadre des instances de la CRSA

7

Conseils Territoriaux de Santé mobilisés afin de contribuer et de renforcer l'animation territoriale

8

projets accompagnés et soutenus financièrement pour renforcer la démocratie en santé en Normandie

9

projets labellisés « Droit des usagers du système de santé »

L'ARS

expérimente le dispositif PAERPA

La Normandie expérimente le dispositif PAERPA (Personnes âgées en risque de perte d'autonomie) sur le territoire du Bessin Pré-Bocage depuis 2016.

Cette expérimentation a pour objectif de fluidifier le parcours de santé des personnes âgées de plus de 75 ans. Il vise en particulier le maintien à domicile, et l'amélioration des prises en charges sociales et médicales, en renforçant notamment la coordination entre les intervenants. Les professionnels de santé de proximité élaborent ensemble le Plan personnalisé de santé (PPS), qui organise la prise en charge des personnes âgées. Le PPS est déclenché par le médecin traitant dès le repérage d'une situation à risque chez une personne âgée.

Pour améliorer cette coordination, une Cellule territoriale d'appui (CTA) a été déployée en 2018. Elle a pour objectif de favoriser l'information et l'orientation des professionnels, des personnes âgées et les échanges entre professionnels. Elle est animée par une coordinatrice et est composée d'une équipe pluridisciplinaire réalisant des évaluations à domicile.



En 2018, une action de sensibilisation au repérage des risques de perte d'autonomie des personnes âgées et aux modalités d'alerte, a été mise en place sur le territoire du Bessin-Prébocage à destination des personnels des services d'aides à domicile.

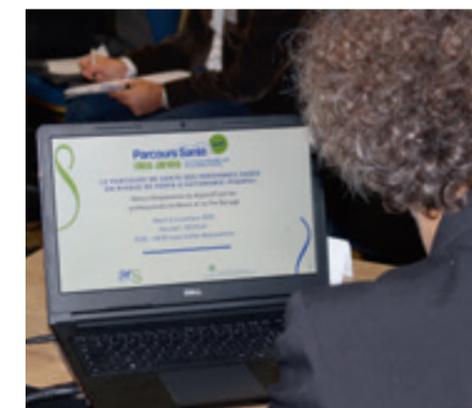
L'objectif était de former environ 200 personnes sur ce territoire d'ici la fin de l'expérimentation PAERPA au 31 décembre 2019 à travers 15 sessions de 2 journées non consécutives.

Les 1^{ères} sessions ont montré le rôle important des intervenants à domicile dans le repérage de la fragilité et l'évolution des situations à domicile. Elles ont également permis une meilleure compréhension du paysage sanitaire et médico-social dans lequel se situent les interventions des aides à domicile, ainsi que l'identification des principaux acteurs et leurs champs de compétences. Ceci permet de mieux percevoir comment articuler leurs interventions avec celles des autres professionnels.



Cette action a été financée par des crédits fléchés de la CNSA pour un montant total de 100 000 €.

Cécile LHEUREUX
Déléguée territoriale du Calvados



CHIFFRES CLÉS

323

visites à domicile réalisées en 2018

66

Plans personnalisés de santé établis



L'ARS signe, avec les collectivités territoriales, des contrats locaux de santé (CLS) dont l'objectif est de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et de soutenir les initiatives locales en matière de santé. Le CLS est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

Pour soutenir le déploiement des CLS, l'ARS a adopté une stratégie différenciée en fonction des inégalités sociales et territoriales de santé. L'Agence a ainsi défini huit territoires prioritaires d'intervention concernant les CLS sur la base de l'étude des besoins de santé produite dans le cadre du diagnostic régional élaboré pour le Projet régional de santé. Des CLS peuvent également être conclus avec des collectivités qui ne relèvent pas de ces territoires prioritaires, afin de répondre à un besoin local de santé.

En 2018, l'Agence a par ailleurs piloté l'évaluation de 10 CLS à la fois pour déterminer l'opportunité et les modalités de leur renouvellement et pour dégager des bonnes pratiques qui seront utiles au déploiement des CLS sur l'ensemble de la région.

CHIFFRES CLÉS

6

CLS en cours sur la Normandie

10

contrats locaux de santé évalués en 2018

Les territoires prioritaires d'intervention :

L'Aiglon (61)
le Carentannais (50)
le Deauvillais (14)
Dieppe (76)
Eu (76)
Évreux (27)
Gisors (27)
et Le Havre (76)



Le territoire du Vexin Normand est l'un des 8 territoires prioritaires de la région. L'élaboration d'un Contrat Local de santé a été actée afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. 3 axes prioritaires ont été retenus dans le cadre de ce CLS :

- L'offre et l'accès aux soins sur le territoire.
- La santé mentale
- L'enfance-jeunesse (handicap, vie affective et sexuelle et addictions).

3 groupes de travail comprenant les acteurs locaux ont été constitués : Le CLS devrait être signé avant la fin de l'année 2019 par la Communauté de communes, l'ARS et le Conseil départemental de l'Eure.



Jérôme LIBERMANN
Délégué Territorial de l'ARS pour
le département de l'Eure

Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie

Espace Claude Monet
2 place Jean Nouzille
CS 55035
14050 Caen Cedex 4
www.normandie.ars.sante.fr

